

OBJET / GAIA

**Tarifs entrées
Arnaga
applicables à
partir du
1^{er} janvier 2023**

**DATE DE
CONVOCATION :**
DEIALDIAREN DATA :
31 octobre 2022

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarrien
kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / 28
hor zirenak:

Nombre de votants / 29
bozkatu dutenak :

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria**

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 7 novembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, Maire.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Jean-Paul Eyherechar, Mme Nicole Amestoy, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Isabelle Ayerbe, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Carmen Gonzalez, M. Peio Etcheleku, M. Jean-François Lacosta, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, Mme Lilian Hirigoyen, M. Alain Boscq, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : Mme Corinne Othatcegy, conseillère municipale.

Procuration / Ahalordea : Mme Corinne Othatcegy à Mme Yolande Huguenard.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, M. Jean-Paul Eyherachar est désigné secrétaire de séance.

Sur proposition de Mme Aizpuru, adjointe, après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

FIXE ainsi qu'il suit les tarifs d'entrée à Arnaga à compter du 1^{er} janvier 2023 :

- Adultes individuels : 9,00 €
- Groupes adultes (accompagnant et chauffeur : gratuit) à partir de 15 personnes : 8,00 €
- Collégiens, lycéens, étudiants : 4 €
- Scolaires et enfants de 7 à 11 ans inclus : 2,50 €
- Handicapé : 4 €, accompagnant : 4 €
- Groupes handicapés (accompagnant et chauffeur : gratuit) : 3,50 €
- Demandeurs d'emploi : 4 €
- Tarif préférentiel «partenaires touristiques» (VVF, CE, Carte Gîtes plus, route historique, Sites et Musées...) et enseignants : 7,50 €
- Enfants de moins de 7 ans : gratuit
- Tarif famille : gratuit à compter du 3^{ème} enfant
- Tarif spectacle : 15 €
- Atelier scolaire : 2,50 €/élève
- Visite guidée avec audiophone (tout public) : + 1 €

- Manifestations nationales ou locales :

- ✓ Accès jardin : gratuit
- ✓ Accès maison
 - Adultes individuels : 4 €
 - Collégiens, lycéens, étudiants : 2,50 €
 - Moins de 12 ans : gratuit

- Visite des jardins :

- ✓ Plein tarif : 6,50 €
- ✓ Tarif réduit (collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emplois) : 2,50 €
- ✓ Scolaires et enfants de 7 à 11 ans : gratuit

Autres gratuités : habitants de Cambo-les-Bains, agents de la ville de Cambo-les-Bains, membres de l'association « Les Amis d'Arnaga », détenteurs de la carte ICOM (conservateurs musées) ou ICOMOS (conservateurs Monuments historiques).

Demandes de remboursement par les « usagers » d'Arnaga :

Les Conditions Générales de Ventes (C.G.V) du site de réservation ne prévoient ni l'échange, ni le remboursement des billets.

Cependant, et de manière très exceptionnelle, il est autorisé le remboursement pour les cas suivants :

- Annulations et/ou reports d'évènements culturels organisés sur le site d'Arnaga ;
- Raisons médicales ;
- Dysfonctionnement du site de réservation occasionnant des paiements multiples pour une seule et même réservation.

Des justificatifs devront être apportés à l'appui de toutes demandes de remboursement pour les motifs listés ci-avant. Tout autre motif fera l'objet d'un refus par la Commune conformément aux C.G.V.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :

Jean-Paul Eyherachar

Saioko idazkaria



Christian DEVEZE

Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza